



---

# FAIRVIEW HEIGHTS CONDOMINIUM PHASE IV

## WINTERIZATION NOTICE

---

PLEASE TAKE THE FOLLOWING IMPORTANT STEPS TO WINTERIZE YOUR CONDOMINIUM:

---

### EXTERIOR TAPS

---

Please remember to **turn off the water to your exterior taps**. To do so, find the shut-off valve inside your home. Close it, then open the exterior tap and drain it of any remaining water. Leave the tap in the open position until the Spring. Be sure to remove and store any connected garden hoses. Failure to close the water may result in burst pipes in your home for which the condominium is not responsible.

---

### CLEAN UP

---

Remove, bag and dispose of all garden debris, including fallen leaves from the rear of your unit, and from any flower beds in the front of your home.

Store any garden furniture, BBQs or other items away from the back of your home to facilitate access to the roof in the winter, should the need arise.

---

### CAULK, SEAL AND INSULATE

---

Caulk around doors and windows (take care not to block necessary ventilation). Use weather stripping, where appropriate. Insulate electrical outlets and light switches, behind baseboards etc. to keep your home cozy and draught-free.

---

### SNOW REMOVAL

---

If you leave your car (even for a few hours) in the parking lot during or following a snowfall, no matter how light, and you are not going to be home, **you must leave your car keys with a neighbour who is home and can move your car** to allow snow removal to be completed. Disabled vehicles are prohibited on condo property. If it cannot be moved, it will be towed.

Make a habit of parking your car **at least 15" from the sidewalk** to allow the snowblower to pass. The condominium is not responsible for damage to vehicles which overhang the sidewalk.

Leave the front stoop free and clear of all objects (carpets, flower pots, chairs, etc.) so that snow clearance can carry on unhindered. **Any exterior mats or carpets left on the stoop will be removed and disposed of at the first sign of snow to avoid damage to the snowblower.**

---

### AIR CONDITIONERS

---

**Window air conditioners must be removed for the Winter.**

In accordance with Condo By-Laws "*The co-owners shall close all windows when necessary, to avoid possible damage from storm, rain or freezing. Each co-proprietor shall maintain the heat in all areas of his exclusive portion, to a minimum of 60° from October first of each year, through to May first of each year.*"

---

### GUTTERS

---

Gutter cleaning is the responsibility of each co-owner. If your gutters are blocked, the overflow when it rains may cause water to infiltrate your home resulting in damage for which the condominium is not responsible. **Please CLEAN YOUR GUTTERS NOW before the weather gets cold.**



# COPROPRIÉTÉ FAIRVIEW HEIGHTS PHASE IV

## AVIS DE HIVERISATION

---

VEUILLEZ PRENDRE LES MESURES IMPORTANTES SUIVANTES POUR AMÉNAGER VOTRE COPROPRIÉTÉ POUR L'HIVER :

---

### ROBINETS D'EXTÉRIEUR

Rappelez-vous svp à **fermer l'eau à vos robinets extérieurs**. Pour faire ainsi, trouvez le robinet d'isolement à l'intérieur de votre maison. Fermez-le, puis ouvrez le robinet extérieur et vidangez-le de toute eau restante. Laissez le robinet dans la position d'ouverture jusqu'au printemps. N'oubliez pas d'enlever et mettre en sécurité tous les boyaux d'arrosage. Le manque de fermer l'eau peut avoir comme conséquence des tuyaux crevés dans votre maison pour lesquels la copropriété n'est pas responsable.

---

### NETTOYEZ

Enlevez, mettez en sac et débarrassez-vous de tous les débris de jardin, y compris les feuilles tombées de l'arrière de votre unité, et de tous les parterres dans l'avant de votre maison.

Entreposez vos meubles de jardin, BBQs ou d'autres articles loin des murs extérieurs de votre maison pour faciliter l'accès au toit en hiver, au besoin.

---

### CALFEUTREZ, SCHELLEZ ET ISOLEZ

Calfeutrez autour des portes et des fenêtres (prendre soin de ne pas bloquer la ventilation nécessaire). Employez le coupe-froid, le cas échéant. Isolez les prises de courant et les interrupteurs d'éclairage, derrière les plinthes, etc. pour garder votre maison confortable et sans courants d'air.

---

### DENEIGEMENT

Si vous laissez votre voiture (même pendant quelques heures) dans le stationnement pendant ou après des chutes de neige, même s'il y a seulement un peu de neige, et vous ne restez pas à la maison, **les clés doivent être laissées chez un voisin qui est à la maison et peut déplacer votre voiture** pour permettre à l'enlèvement de neige d'être accompli. Il est défendu de stationner les véhicules hors service dans le condo. Une voiture qui ne peut pas rouler sera remorquée à vos frais.

Faites une habitude de garer votre voiture **au moins 15" du trottoir** pour permettre à la souffleuse de neige de passer. La copropriété n'est pas responsable des dommages aux véhicules qui surplombent le trottoir.

Laissez le perron dégagé de tous les objets (tapis, pots de fleur, chaises, etc.) de sorte que le dégagement de neige puisse continuer sans encombre. **Les tapis d'extérieur laissés sur le perron seront enlevés et débarrassés au premier flocon de la neige d'éviter d'endommager la souffleuse de neige.**

---

### CLIMATISEURS

**Climatiseurs de type fenêtre doivent être retirés de la fenêtre avant l'hiver.**

Dans l'accord avec des règlements de la copropriété « *Les Copropriétaires fermeront toutes les fenêtres, lorsque nécessaire, pour éviter le dommage possibles causé par des tempêtes, la pluie ou le gel. Chaque Copropriétaire maintiendra le chauffage dans tous les parties de sa portion exclusive, à un minimum de 60° à partir du 1<sup>er</sup> octobre de chaque année jusqu'au 1<sup>er</sup> mai de chaque année.* »

---

### GOUTTIÈRES

Le nettoyage des gouttières relève de la responsabilité des copropriétaires. Si elles sont bouchées, l'eau de pluie risque de déborder et de s'infiltrer dans votre maison, ce qui peut causer des dommages non couverts par l'assurance collective. Veillez à **NETTOYER VOS GOUTTIÈRES DÈS MAINTENANT**, avant le temps froid.